

**JOURNEE DE REFLEXION « AIDE AUX PERSONNES : QUELS METIERS POUR DEMAIN EN WALLONIE ? »**  
**MARDI 22 JANVIER 2019**

---

*Intervention de Madame Sabine LIBERT, Présidente de la Commission de l'Action et de l'Intégration sociale, des Services collectifs et de la Santé du CESE Wallonie (Conseil Economique, Social et Environnemental de Wallonie)*

Nous souhaitons la bienvenue à tous et toutes. Nous vous remercions d'avoir répondu en nombre à l'initiative du CESE Wallonie (Conseil) pour cette journée de réflexion sur le thème de « L'aide aux personnes : quels métiers pour demain en Wallonie ? ».

Je vais, pour ma part, brièvement vous présenter les objectifs de la journée et le cadre général des travaux.

Le succès constaté aujourd'hui est révélateur de l'intérêt du thème qui est manifeste pour deux raisons : d'une part, le secteur de l'aide à domicile est pointé comme porteur d'une augmentation substantielle d'emplois en Wallonie avec la mise en place de l'assurance autonomie wallonne (création annoncée de 2000 ETP à terme<sup>1</sup>). D'autre part, ce secteur est en pleine évolution, pour ne pas dire ébullition, par rapport aux enjeux (implémentation de l'Assurance autonomie) qui se dessinent et aux attentes formulées.

Parmi ces enjeux, relevons notamment les aspects suivants :

- En réponse à la volonté politique de développer l'emploi dans le domaine de l'aide aux personnes, il convient d'anticiper les besoins en main d'œuvre tant sur le plan quantitatif que qualitatif pour faire face à la demande des services, en visant la professionnalisation et la revalorisation de ces métiers. Il s'agit d'éviter certaines dérives : risque de pénurie compte tenu la forte augmentation pressentie de demandes et de la main-d'œuvre vieillissante dans les services actuels, risque de dérives potentielles avec le recours à du personnel peu qualifié, non encadré, main-d'œuvre étrangère, commercialisation, etc.
- Prévoir l'émergence de nouveaux métiers et favoriser le recours à une main d'œuvre disponible en Wallonie dans ce champ d'activités implique de faire un état des lieux des jeunes à la sortie de l'école et des demandeurs d'emploi potentiellement mobilisables. Mais aussi d'identifier les compétences manquantes, les obstacles à lever et les formations requises pour combler les lacunes). Notons qu'aujourd'hui bon nombre de DE sont autopositionnés dans le champ de l'aide-ménagère
- Concevoir les profils métiers de manière cohérente et globale face aux évolutions attendues.
- Favoriser l'adaptation des filières de formation (initiale/continue) à ces évolutions. (Qualité/acquisition des compétences permettant de répondre aux besoins des bénéficiaires).

---

<sup>1</sup> EXTRAIT NOTE CADRE DU GW RELATIVE A L'ASSURANCE AUTONOMIE WALLONNE – 26.10. 2017

« INCIDENCE EMPLOI

L'assurance autonomie devrait permettre l'engagement de personnel dans les services d'aide aux familles et aux aînés et dans les centres de coordination de soins à domicile. L'évaluation sera affinée lors du passage du décret en première lecture, mais devrait avoisiner les 2.000 ETP complémentaires à terme (100 millions / 50.000 €) ».

Face à ces enjeux, le CESE Wallonie a souhaité apporter une plus-value en alimentant la réflexion et en réunissant les multiples acteurs concernés qui ne se rencontrent pas nécessairement dans leur cénacle respectif. En effet, les Interlocuteurs sociaux sont impliqués dans différentes instances visées par l'articulation entre l'enseignement, la formation et l'emploi (cf. SFMQ, FOREM, IFAPME...) mais aussi bien sûr au sein des secteurs (commissions paritaires, comité de négociation wallon des Pouvoirs locaux secteur public, fédérations patronales, centrales syndicales,).

Les Interlocuteurs sociaux sont particulièrement soucieux de contribuer à la concordance entre la demande et l'offre d'emplois. Ils ont constaté que différentes initiatives/études avaient été menées par les secteurs et les Instances bassin EFE sur les métiers de l'aide et des soins aux personnes. Et que, par ailleurs, une réflexion était en cours au sein du SFMQ (Service francophone des métiers et des qualifications) sur les profils métiers dans ce domaine. Enfin, les travaux intensifs menés au sein du Cabinet de la Ministre de l'Action sociale et de la Santé dans le cadre de la future assurance autonomie wallonne impliquent en première ligne les services d'aide à domicile (SAFAs – services d'aide aux familles et aux aînés) sur la réglementation qui les concerne, notamment les statuts liés aux métiers d'aide familial-e, d'aide ménagèr-e social-e et de garde à domicile. Nous axerons en effet prioritairement les travaux de la journée sur ces trois métiers-là, même si l'on est conscient des profils de fonctions connexes qui impactent aussi le secteur (métiers de travail social, de coordination, d'évaluation, etc.).

Les différents intervenants que nous entendrons au cours de la matinée broseront un tableau des divers aspects que je viens de citer :

En tout bien tout honneur, une vidéo sur le métier d'aide familial-e, pour entamer les travaux. Mme Fabienne NAVEAUX, analyste au sein du FOREM-AMEF nous fera part ensuite de l'évolution des métiers et de la main d'œuvre disponible dans les secteurs de l'aide aux personnes. Sur la définition des métiers et des compétences liées à l'assurance autonomie, nous entendrons tout d'abord M. Nicolas THIELEN, Conseiller au Cabinet de la Ministre A. GREOLI, à propos de l'évolution des statuts et des emplois pour les métiers d'AF, AMS et GAD. Et ensuite Mmes Kim BALLARA et Sophie LAMARGUE, cheffes de projet au sein du SFMQ présenteront l'état des travaux du SFMQ sur les grappes métiers de l'aide et du soin. Après une pause café, les représentants des Instances Bassin EFE (Mmes Laurence LEFEVRE et Bénédicte LEMAIRE, Mr Gautier PONCIN) donneront un aperçu de la réalité de terrain à partir des analyses, actions et questionnements relevés au travers des travaux de ces instances. Avec le concours éclairé (et éclairant) de Mme Christine MAINGUET de l'IWEPS. Ces interventions seront bien entendu émaillées d'échanges avec la salle.

Après le lunch, nous démarrerons l'après-midi, menée sous l'égide de Monsieur Pierre MALAISE, Membre de la Commission Emploi-Formation-Education, avec un autre témoignage de terrain, point de vue de l'employeur cette fois, par Mme Laurence GILON (ASD-Namur) qui nous parlera de son métier et de son évolution, au nom des fédérations d'employeurs des SAFAs.

L'après-midi sera ensuite consacrée à un large panel d'échanges d'expériences, animé par Mme Anne-Marie ROBERT, Présidente de la Chambre de concertation et d'agrément et de la Chambre des métiers du SFMQ. L'idée étant de mettre en perspective des initiatives en cours ou en projet qui constituent autant de réponse des acteurs aux enjeux identifiés en matinée. Les travailleurs et employeurs du secteur de l'aide à domicile, concernés au premier chef, mais aussi les acteurs de l'enseignement, de la formation ou de l'emploi présents dans la salle, seront invités à réagir par rapport à ces diverses initiatives.

Lors des réunions préparatoires, nous avons constaté une volonté commune de mener ce projet, la richesse des échanges prouvant l'intérêt de la démarche et l'opportunité du moment. Je suis persuadée que le contenu de cette journée confirmera cette dynamique positive et alimentera utilement la réflexion.

L'objectif final de la journée étant de capitaliser un maximum de contributions intéressantes afin de formuler des recommandations pertinentes au pouvoir politique sur l'évolution de ce secteur d'activités essentiel pour l'avenir en Wallonie.

Bon travail à tous et toutes !